Septembre 2020

Élection CA
= du 7 au 10 décembre =
AGIR
à vos côtés

Les cartables sont de retour !

Tour d'horizon des aides du COGAS

Avec Prof Express, vos enfants bénéficient d'un **soutien scolaire en ligne du CP à la Terminale** assuré par des enseignants de l'Éducation Nationale tous les jours sauf le vendredi, ainsi que des services pour leur scolarité et leur orientation (aide à la recherche du stage de 3ème, aide à l'orientation, ressources documentaires, etc...). **Ces prestations sont financées à 100% par le COGAS.**

Pour des cours en présentiel, vous pouvez bénéficier du soutien scolaire à tarif négocié avec ACADOMIA ou COMPLETUDE et payable en CESU préfinancés.

Si votre enfant est amené à participer à une **classe découverte**, vous bénéficiez d'une participation financière de **6,30 € à 15 €** par jour selon votre Quotient Familial.

Pour progresser en langues, des séjours et stages, vous sont proposés.
Vous bénéficiez :

- d'une participation financière de **10,20 € à 24 €** par jour selon votre Quotient Familial pour vos enfants de moins de 18 ans pour des séjours avec les organismes extérieurs à La Poste.
- des **séjours linguistiques AVEA**, à tarif postier et avec participation du COGAS.
- des séjours linguistiques avec **l'Union des Jumelages dès 18 ans** (pour les postiers ou leurs enfants), payables en chèque vacances et éligibles au Coup de Cœur Vacances (*ex : séjour d'une semaine à Dublin en ½ pension avec 20h de cours : 280€ + réduction Coup de Cœur possible*).
  Nouveau ! Le jumelage propose maintenant aussi des stages avec cours en ligne.

Allocation scolarité : Cette aide financière est destinée à prendre en charge une partie des frais de scolarité engagés pour les enfants de postiers.

ÉTUDES	MONTANTS ANNUELS	CONDITIONS DE RESSOURCES
Études primaires	**70 €**	Quotient Familial (QF) ≤ **8 520 €**
Études secondaires • Premier cycle • Second cycle	**145 €** **368 €**	Quotient Familial (QF) ≤ **8 520 €**
Études supérieures	**955 €** **870 €** **670 €** **500 €** **320 €** **100 €**	Quotient Familial (QF) ≤ **8 520 €** **QF > 8 520 € et ≤ 8 700 €** **QF > 8 700 € et ≤ 8 880 €** **QF > 8 880 € et ≤ 9 060 €** **QF > 9 060 € et ≤ 9 250 €** **QF > 9 250 € et ≤ 9 425 €**
Orphelins de père et de mère • Études primaires • Études secondaires • Études supérieures	**70 €** **678 €** **1 178 €**	Sans condition de ressources

Vos enfants participent à des activités périscolaires ?
Depuis septembre 2019, le COGAS a mis en œuvre une nouvelle prestation, **l'Offre Périscolarité** : participation de 27 % à 45 % au paiement de la facture mensuelle, en fonction du Quotient Familial et dans une limite allant de 27 € à 45 € par mois et par enfant (de moins de 11 ans).

Pour les activités sportives et culturelles extrascolaires, l'offre **Offres Sport et Activités Culturelles** permet la prise en charge de 60 % du coût et dans la limite de 60 € pour chaque enfant.
Bon à savoir : *cette aide peut s'appliquer à la fois à une activité sportive ET une activité culturelle par personne dans la limite du plafond !*

Si votre enfant a moins de 11 ans, **l'Aide à la Parentalité** vous permet :

- d'obtenir des CESU préfinancés supplémentaires (+ 84 CESU jusqu'à 4 ans, + 55 CESU de 4 à 11 ans) pour recourir à des services à la personne de toute nature;
- ou de vous faire rembourser les dépenses liées à une garde d'enfants (sur présentation de la facture).

Plusieurs partenariats avec des sociétés de garde d'enfants vous permettent aussi de bénéficier de tarifs préférentiels.

La Banque Postale propose un **prêt étudiant** à taux préférentiel pour les enfants de postiers, le COGAS assure le remboursement d'une partie du montant des intérêts de 10 à 50 % en fonction du Quotient Familial.

L'offre logement étudiant se développe : les postiers bénéficient d'un tarif postiers dans la résidence Jacques Restignat à Cachan et d'une aide du COGAS de 75 à 300 €/mois, d'un traitement prioritaire de leur dossier et de frais de dossier réduits auprès de Studéa et Twenty Campus. « Toit et Joie – Poste Habitat » propose des logements étudiants à Créteil. Les foyers patrimoniaux franciliens de La Poste offrent également quelques places, prioritairement pour les enfants venant des DOM.

Retrouvez l'ensemble des offres et prestations sociales sur Portail Malin :

https://www.portail-malin.com/
Login : offre – **Mot de passe** : sociale

ou renseignez-vous au Numéro Vert des Activités Sociales au :

0 800 000 505

Parce que les frais engendrés par les études des enfants sont difficiles à supporter pour les familles, pour FO il est nécessaire de développer rapidement une plus large gamme d'offres et prestations pour les « grands enfants », étudiants ou lycéens, afin de promouvoir l'Égalité des Chances !

Élection CA, du 7 au 10 décembre, *je vote FO Com*

Plus d'infos sur notre site

Suivez-nous